



vérification écritures sur ma fiche de paie

Par **Najet**, le **12/02/2009** à **15:24**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si les 2 premières lignes sur ma fiche de paie son correctes. J'ai un doute concernant mon salaire de base et mes heures sup. Puis-je vous envoyer mon contrat de travail, un avenant au contrat que je n'ai pas encore signé et ma fiche de paie.
Dans l'attente de votre réponse,

Najet